

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 937-96, 7 août 1996

CONCERNANT la nomination de monsieur Michel Boivin comme secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Michel Boivin, secrétaire adjoint aux Affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes à ce même ministère, administrateur d'État I, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, au salaire annuel de 106 000 \$, à compter des présentes;

QUE le décret 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Michel Boivin.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

26068

Gouvernement du Québec

### Décret 938-96, 7 août 1996

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilbert Charland comme secrétaire adjoint aux Affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Gilbert Charland soit nommé secrétaire adjoint aux Affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au salaire annuel de 102 366 \$, à compter des présentes;

QUE le décret 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Gilbert Charland.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

26069

Gouvernement du Québec

### Décret 939-96, 7 août 1996

CONCERNANT la nomination de monsieur André Trudeau comme secrétaire général associé auprès du secrétaire général du Conseil exécutif au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur André Trudeau, sous-ministre du ministère des Affaires municipales, administrateur d'État I, soit nommé secrétaire général associé auprès du secrétaire général du Conseil exécutif au ministère du Conseil exécutif, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 12 août 1996;

QUE le décret 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur André Trudeau.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

26070